

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le lundi 9 décembre 2024 au local habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h00 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Alphé St-Pierre.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-12-01 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit celui de l'avis de convocation : soit que les débats et la période de questions porteront uniquement sur les prévisions budgétaires de l'année 2025 et sur le Programme triennal d'immobilisations 2025-2027.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

2024-12-02 Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2025 au montant de 727 000 \$ de recettes et de 727 000 \$ de dépenses.

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

2024-12-03 Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'accepter le programme triennal d'immobilisations, d'un montant annuel de 44 300 \$, pour les années 2025-2026 et 2027, financé par le fonds général.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

2024-12-04 Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de lever la réunion à 19h13.

Maire

Secrétaire-trésorière